

Bassin clusien : une candidature à l'Espace valléen pour impulser une dynamique touristique

MIS EN LIGNE LE 6/08/2021 À 14:54

A l'ordre du jour du dernier communautaire de la Communauté de communes Cluses, Arve et montagnes, décidément bien nanti, il est annoncé et approuvé à l'unanimité, le dépôt d'une candidature afin d'intégrer l'Espace valléen.



En intégrant l'Espace valléen, les communes

balcons de la 2CCAM verront-elles une impulsion touristique ?

Qu'est-ce que l'Espace valléen ?

Ce dispositif qui existe depuis 2007 a été, jusqu'alors, ignoré par la 2CCAM, comme l'a rappelé le vice-président et maire d'Arâches-la-Frasse, Jean-Paul Constant. « *Ce qui est un peu dommage car on est passé à côté d'une manne financière relativement importante.* » Car ce dispositif génère des subventions.

Quel sont but ?

À ce titre, un inventaire des projets touristiques de chacune des communes a été fait. « *Le but de cet Espace valléen étant d'impulser une dynamique de diversification touristique sur les territoires alpins français en subventionnant des projets qui répondent à ce dessein.* »

Le fil conducteur de cette nouvelle programmation doit permettre d'accompagner les communes à leur adaptation au changement climatique. L'autre objectif serait de poursuivre ou d'accélérer le développement touristique des communes, annonce le vice-président. L'espace valléen permet également de regarder la cohérence du projet territorial. Ainsi, avec des stations dites « moyennes » en termes d'altitude, de nombre de lits et une activité assez importante, les subventions apportées par l'Espace valléen permettraient de développer des offres à destination des habitants et des touristes. À cette fin, la communauté de communes a recruté, le 1er juin dernier, une chargée de mission et a fait appel à un bureau d'études pour l'accompagner dans la démarche de candidature.

Que permettrait cette candidature ?

Jean-Paul Constant argumente : « *Il faut savoir que les projets qui répondront à l'un des enjeux pourront bénéficier de subventions pouvant atteindre au maximum 80 % du montant prévisionnel.* » Il fait savoir que ces aides viennent en complément des autres dispositifs existants, comme celles de la Région ou du Département.

Enfin, le projet Espace valléen de la 2CCAM s'inscrit dans un projet plus vaste qui implique également l'Espace valléen de la Communauté de communes des Montagnes du Giffre, elle aussi candidate pour cette même programmation. « *Cela pourrait se traduire par des partenariats entre des musées pour faire vivre les collections sur plusieurs territoires.* »

Sans doute, aurons-nous des nouvelles de cette candidature dans les mois qui viennent.

